



QUATRIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Centre international de formation
de l'OIT, Turin****a) Documents soumis à la 63^e session
du Conseil du Centre
(Turin, 30-31 octobre 2001)**

1. Conformément à la décision prise par le Conseil d'administration à sa 222^e session (février-mars 1983)¹, les rapports et états financiers qui sont soumis au Conseil par le Conseil du Centre de Turin sont acheminés en premier lieu vers la Commission du programme, du budget et de l'administration pour observations et recommandations.
2. Les principaux documents établis pour la 63^e session du Conseil du Centre sont les suivants:

| | |
|---------------|--|
| CC 63/1 | Rapport du Directeur général sur les activités du Centre en 2000-01 et perspectives pour 2002. |
| CC 63/1/Add.1 | Rapport sur l'administration du personnel du Centre. |
| CC 63/1/Add.2 | Rapport sur l'administration générale du Centre. |
| CC 63/1/Add.3 | Etats financiers et rapport du Commissaire aux comptes pour l'exercice allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2000. |
| CC 63/2 | Rapport sur l'exécution du programme et budget pour l'exercice en cours (2001) et Propositions de programme et de budget pour l'exercice 2002. |
| CC 63/4 | Mise en œuvre du troisième plan de développement. |
| CC 63/1/5 | Accord entre les Nations Unies et l'Organisation internationale du Travail concernant l'Ecole des cadres du système des Nations Unies (UNSSC). |

¹ Document GB.222/10/31, paragr. 46.

3. Ces documents ont été envoyés à tous les membres du Conseil du Centre de formation. Par mesures d'économie, ils ne sont pas distribués aux membres du Conseil d'administration mais ils peuvent être obtenus sur demande.
4. Etant donné que la réunion du Conseil du Centre ne se terminera que peu de temps avant la réunion de la commission, le rapport du Conseil sera distribué au cours de la session.

Genève, le 26 octobre 2001.